

Non au licenciement de notre camarade Rénald pour une simple action syndicale !

Notre camarade Rénald Szpitalnik, élu par les cheminots au CSE axe Sud-Est, est convoqué pour un entretien disciplinaire avec une radiation des cadres (licenciement) envisagée pour avoir voulu mener une action syndicale sur le TSEE.

Il lui est reproché d'avoir pris des vieilles traverses pour essayer de mener une action syndicale à l'intérieur du site. Pour la direction, il aurait voulu voler ces vieilles traverses à des fins personnelles.

Ridicule ! Quel cheminot viendrait récupérer pour son compte des traverses à 16 heures en fin de service avec son véhicule personnel et ce, aux yeux et à la vue de tout le monde ! Le tout, dans un établissement Matériel.

Il est clair que la direction se sert d'un prétexte pour essayer de licencier notre camarade.

SUD-Rail et la CGT appelle l'ensemble des agents de l'ESV à venir soutenir Rénald, en posant leurs DII et en l'accompagnant lors de son entretien qui aura lieu :

Lundi 8 avril

RDV à 13h00 au fumoir

**Soyons nombreux pour faire reculer la
direction et soutenir Rénald !**